



Des filières viandes françaises sous tension : entre pressions compétitives et accès à la biomasse

Pierre-Marie Aubert (Iddri), Xavier Poux (ASCA)

Avec les contributions de Sylvain Doublet (Solagro), Baptiste Gardin (Iddri), Michele Schiavo (Iddri) et Lucile Rogissart (I4CE)

Le secteur de l'élevage, en France, est soumis à des injonctions contradictoires : produire des protéines de qualité abordables, contribuer à la gastronomie, gérer les paysages, améliorer le bien-être animal, tout en réduisant les impacts sur l'eau et le climat, en créant des emplois, et en contribuant à la balance commerciale. Résoudre ces tensions suppose une compréhension partagée des dynamiques passées et futures des filières. L'étude résumée dans ce *Décryptage*, nourrie d'échanges avec les professionnels du secteur entre 2022 et 2024, propose ainsi une rétrospective et un scénario tendanciel à 2035 pour trois filières de la viande en France (volaille, porc, viande bovine). L'analyse considère simultanément (i) les relations au sein et entre ces trois chaînes de valeur ; (ii) les niveaux domestique, européen et mondial ; (iii) les opportunités et verrouillages résultant des transformations historiques des trois filières.

MESSAGES CLÉS

Entre 1960 et 2024, la viande est devenue un produit de plus en plus standardisé, échangé sur des marchés de plus en plus ouverts, faisant de la compétitivité prix un déterminant majeur des équilibres offre-demande.

Les trois filières étudiées ont connu une croissance ininterrompue jusqu'aux années 1990, fournissant une demande domestique et mondiale en hausse. Cette dynamique :

- a reposé sur des choix forts : maintien d'une agriculture familiale et diversifiée ; faible intégration vers l'aval et importance donnée aux coopératives ;
- s'est accompagnée : (i) d'une concentration territoriale importante, efficace économiquement mais aux impacts environnementaux forts ; (ii) d'un renforcement du poulet dans la consommation, au détriment de la viande bovine ; et (iii) d'une industrialisation des filières.

Depuis 2000, les opérateurs français sont en difficulté sur les marchés à l'export et le marché intérieur (avec des différences entre filières). Sans nouvelle mesure, et sous l'hypothèse d'un maintien de la demande, un scénario tendanciel à 2035 conduirait :

- à un accroissement du déséquilibre offre-demande sur le marché domestique pour toutes les filières, avec un taux de couverture passant de 98 % en 2020 à 87 % en 2035 ;
- à une dualisation accrue de la géographie productive, au profit du Grand Ouest ;
- à une érosion des structures moyennes et de petites tailles, aux maillons des fermes comme des industries : une réduction de 34 % des fermes élevant des animaux et 30 % des emplois associés, ainsi qu'une disparition de 20 % des outils d'abattage-découpe et 14 % des emplois agro-industriels ;
- à des pertes environnementales d'ensemble : les émissions nationales de GES baisseraient de 15 % mais seraient presque stables en comptant les émissions importées ; les surplus azotés resteraient importants dans l'Ouest malgré les gains d'efficacité ; la perte de 18 % des prairies, due au recul des ruminants, se traduirait par des impacts biodiversité et paysagers négatifs, un déstockage de CO₂ et une pollution accrue de l'eau.

La mise en débat de ce scénario tendanciel doit servir à dépolariser le débat et à renouveler le cadrage des enjeux, en intégrant notamment mieux la demande. Dans cette perspective, l'analyse des risques et de la distribution des gagnants/perdants est essentielle pour explorer d'autres futurs.

L'Étude résumée dans ce *Décryptage*¹ repose sur quatre choix méthodologiques. Le premier concerne la prise en compte d'une diversité d'enjeux allant au-delà de la compétitivité prix et des intensités d'émissions de gaz à effet de serre (en CO₂eq/kg produit) : emploi, structure du secteur, dynamiques territoriales et biodiversité. Le deuxième a été de considérer les trois filières étudiées comme constitutives d'un secteur des viandes dont la dynamique résulte de leurs interactions. Troisièmement, l'analyse de l'offre et de la demande s'est faite à trois niveaux emboîtés : la France, l'UE et le reste du monde. Enfin, l'analyse combine une approche qualitative historique, afin d'appréhender les déterminants de la transformation des filières ; et une quantification des impacts futurs, socio-économiques et environnementaux à l'échelle des fermes, de l'industrie et du territoire métropolitain.

1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS

Un contexte européen structurant

De l'après-guerre à aujourd'hui, le marché des viandes a connu un double mouvement de *commodification*² puis de *libéralisation*, favorisé par trois facteurs. Le développement d'un paquet technique a d'abord permis des gains de productivité et une standardisation des modes de production. Ce paquet repose sur l'amélioration génétique, l'adoption d'équipements spécialisés, et le développement d'une alimentation animale à base de concentrés. Ces derniers ont amélioré le *taux de conversion* des animaux (quantité de viande produite par quantité d'aliments ingérés) et amené l'élevage à absorber entre 60 et 70 % des céréales et oléoprotéagineux en France et en Europe. Deuxièmement, la Politique agricole commune (PAC) a soutenu le développement de la production puis organisé la libéralisation des marchés, en cohérence avec l'accord de Marrakech signé au niveau international³. La domination progressive des filières par l'industrie puis la grande distribution et la restauration hors foyer a enfin accru la standardisation des modes de production.

Ces évolutions ont eu trois conséquences. En premier lieu, le marché s'organise aujourd'hui autour de produits standardisés, échangés à l'échelle mondiale, et dont les normes qualitatives sont déterminées par les besoins des industries aval bien plus que sur la qualité ou l'origine des viandes. Cette évolution du marché est ensuite à l'origine d'une concurrence accrue : (i) entre zones de production, au sein de l'UE et à l'échelle globale ; (ii) entre filières – les niveaux de productivité incommensurablement plus élevés de la filière poulet servant de référence ; et (iii) entre gammes de qualité – le développement du steak

haché découlant par exemple de la concurrence avec des viandes moins chères et peu typées. Il en résulte, troisièmement, une déconnexion croissante entre production et consommation.

Dans cette dynamique, la viande de volaille (et au sein de la volaille, de poulet) s'est imposée dans les assiettes comme dans les élevages. Sa part dans l'assiette du consommateur français est passée de 12 % du total des viandes en 1960, à un tiers en 2022. Au niveau mondial, la production de viande a été multipliée par 6 entre 1960 et 2022, tirée par le poulet, dont la production a été multipliée par 16.

En France, la bascule de la décennie 1990–2000

En France, la transformation du secteur des viandes s'est faite en deux grands temps. De 1960 jusqu'à la décennie 1990, la croissance de la demande française et européenne tire un développement de la production bénéficiant à tous les pays – la consommation des Français restant peu standardisée. La hausse de la production française s'appuie sur un compromis entre développement industriel et maintien de produits typés, et se greffe sur des exploitations plus petites, plus diversifiées et plus familiales qu'en Europe du Nord. La coexistence des deux logiques est rendue possible par un cadre politique qui à la fois protège un marché européen en croissance et soutient activement la production et les exportations.

À partir du milieu des années 1990, le mouvement global de libéralisation parachève l'évolution politique engagée avec la réforme de la PAC de 1992 et l'accord de Marrakech (1995). Les politiques européennes sont aussi à la recherche d'un verdissement de la production (directives nitrates, conditionnalité des aides PAC, puis paiement vert et éco-régimes) compatible avec les besoins d'efficacité technico-économique. Ces deux évolutions affaiblissent la position relative des producteurs français face à leurs concurrents, principalement européens : Pays-Bas, Danemark, Allemagne, qui sont rejoints début 2000 par l'émergence ou le renforcement de pays comme la Pologne, l'Espagne ou l'Irlande.

Après une baisse marquée la fin des années 1990 et 2010, la consommation se stabilise par ailleurs autour de 80 kg/an/personne – significativement au-dessus des recommandations du Programme national nutrition santé – et se concentre sur des produits standardisés du fait d'évolutions sociologiques. La France devient ainsi en 2012 importatrice nette de viande après avoir été un des exportateurs majeurs du marché européen.

2. LE SCÉNARIO TENDANCIEL : DÉCROCHAGE OFFRE-DEMANDE ET RESTRUCTURATION

Le décrochage offre-demande

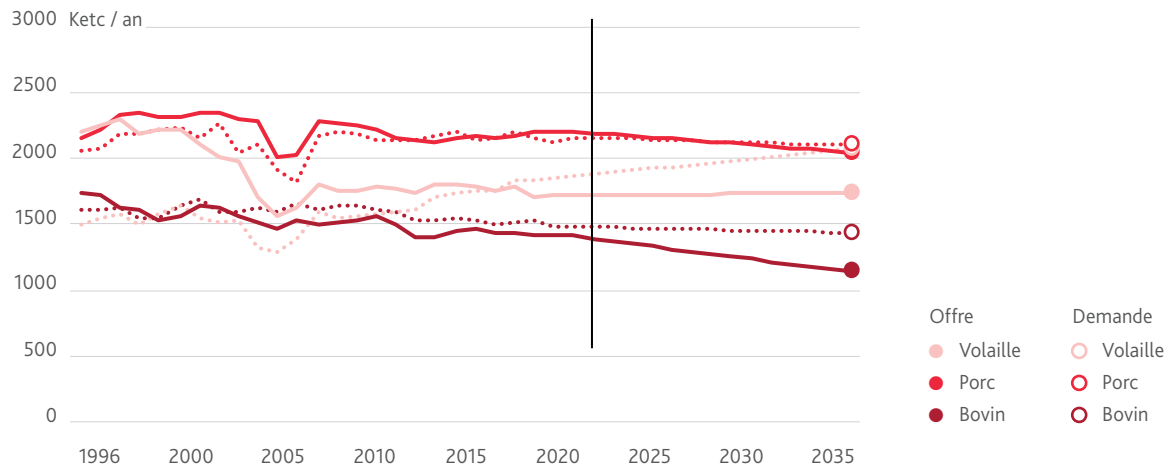
Notre scénario tendanciel se situe à l'horizon 2035 : un horizon assez proche pour faire l'objet d'une quantification technico-économique ; et assez lointain pour explorer l'effet des tendances

1 <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/etude/des-filieres-viandes-francaises-sous-tension-entre-pressions>

2 Le néologisme de *commodification* renvoie au processus par lequel une production devient petit à petit une *commodité*, c'est-à-dire une marchandise fortement standardisée et quasiment universelle, mise en marché à large échelle. Voir Vivero-Pol J.L. (2017). The idea of food as commons or commodity in academia. A systematic review of English scholarly texts. *Journal of Rural Studies*, 53, 182-201.

3 https://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/04-wto_f.htm

Équilibre offre-demande dans le scénario tendanciel : des dynamiques contrastées entre filières



Source : auteurs, d'après données FAOStat.

en cours. Deux scénarios tendanciels pourraient se justifier. L'un considère que les crises à répétition depuis les années 2020 – sanitaire, épizooties, géopolitique, énergétique – constituent un tournant et deviennent normalement tendanciennes. Un autre met l'accent sur la capacité du secteur de l'élevage à absorber ces crises pour revenir à la norme des deux dernières décennies. Nous avons retenu cette deuxième approche, en faisant les hypothèses suivantes :

- une demande mondiale en croissance ;
- une compétition entre États membres au service d'une consommation alimentaire à bas prix ;
- une politique d'orientation de la demande alimentaire « à bas bruit », modifiant peu les tendances alimentaires ;
- un soutien public aux filières dans le cadre d'une PAC « renationalisée », où chaque pays joue de son avantage comparatif pour renforcer ses filières ;
- un pouvoir d'orientation des politiques environnementales secondaire par rapport aux forces économiques.

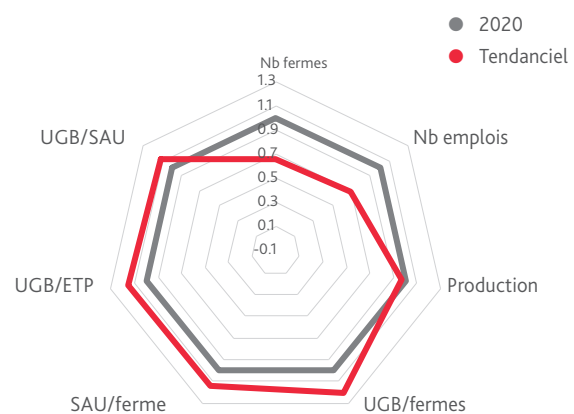
Ces hypothèses conduisent à considérer en 2035, (i) une déconnexion géographique accrue entre consommation de produits peu différenciés et aires de production ; (ii) des pratiques de consommation qui restent déterminées par le signal prix, restent pratiquement stables en volume par rapport à 2020, et se reportent toujours plus sur le poulet ; et (iii) le maintien de différentiels de compétitivité significatifs entre États membres de l'UE, défavorables à la France. Il en résulte dans le scénario tendanciel une amplification du décrochage offre-demande domestique, avec des différences selon les filières. En viande porcine et bovine, la contraction de l'offre est plus rapide que celle de la demande : les taux de couverture passent respectivement de 103 % à 98 % et de 95 % à 80 %. Dans le secteur de la volaille, la hausse de production en poulet ne compense ni le déclin des autres productions (canard, dinde, etc.) ni la hausse de la consommation : le déficit passe de 92 % à 84 %. L'addition de ces trois dynamiques conduit d'un taux de couverture de 97 % à 88 % entre 2020 et 2035.

Une forte restructuration des filières

Sous un tel scénario, la concurrence entre bassins de production génère une forte pression pour baisser les coûts de production, et se traduit par des restructurations des fermes et des industries. Cette exigence de compétitivité conduit par ailleurs à garder dans le Grand Ouest une densité d'élevage suffisante pour (i) limiter les coûts de transport et d'approvisionnement et (ii) réduire les risques de faire fonctionner des outils d'abatage-découpe en sous-capacité.

Le nombre de ferme régresse ainsi de près d'un tiers en 15 ans pour chaque filière, mais a des conséquences différentes sur la production globale, mesurée en tonnes équivalent carcasse (Tec). Elle est maintenue en volailles, les gains de productivité compensant la disparition des fermes ; elle baisse de -20 % pour la viande bovine, du fait de la décapitalisation des cheptels et du plafonnement des gains de productivité ; et de -6,5 % pour le porc, où les difficultés de reprise ne sont pas compensées complètement par les gains de productivité.

Évolutions structurelles de la « ferme France » moyenne pour les trois secteurs viande



Source : auteurs, données SPCalc.

Le nombre de sites d'abattage-découpe diminue de -11 %, -13 % et -23 % pour, respectivement ; la volaille, le porc et la viande bovine, se traduisant en pertes d'emplois de -7 %, -17 % et -26 %.

Des impacts environnementaux importants en France et au-delà

En replaçant les implications agro-environnementales du scénario tendanciel dans les dynamiques engagées depuis les années 2000, quatre points apparaissent :

- les effets négatifs de l'intensification végétale induite par la demande en concentrés (en France et en Europe), du fait du recours aux engrais de synthèse, aux pesticides et à l'irrigation (malgré des gains d'efficacité) ;
- le retournement des prairies permanentes dans les régions de plaine et de coteaux (-18 % entre 2020 et 2035 et -26 % entre 2000 et 2035) a comme conséquences négatives la pollution des eaux (relargage de nitrates sur plusieurs années, baisse du pouvoir épurateur), des pertes de biodiversité et le déstockage de carbone ainsi que le recul des infrastructures agroécologiques – haies, bosquets, mares – associées à l'élevage herbivore pâturant ;
- le maintien d'une forte concentration animale dans le Grand Ouest ne permet pas de réduire structurellement la pression azotée, malgré des gains d'efficacité (baisse de 8 %) ; cette pression reste ainsi supérieure à la capacité de valorisation agronomique et d'épuration dans les zones concernées ;
- les émissions nationales de GES associées à l'élevage baissent (-15 %), en raison : (i) de la décapitalisation du cheptel bovin ; (ii) de la hausse de l'efficacité des systèmes d'élevage et (iii) de l'amélioration de l'efficacité de l'azote en production végétale, ce qui réduit d'autant l'impact climatique de la production de concentrés.

À cela s'ajoutent les impacts importés du fait du déséquilibre offre-demande et du fonctionnement des élevages. Les importations de soja pour l'alimentation animale baissent (-13,3 % entre 2020 et 2035) mais contribuent toujours à la pression sur les biomes tropicaux. La baisse des émissions nationales n'est par ailleurs que de -3 % si l'on considère les émissions importées sous forme de produits carnés.

3. ACCOMPAGNER LA RÉFLEXION COLLECTIVE

Ce scénario tendanciel s'inscrit dans les dynamiques engagées depuis des décennies ; les dynamiques passées sont cependant amplifiées par des effets de seuil, démographiques et économiques, accélérant les transformations du secteur. L'image à 2035 invite ainsi à poursuivre la discussion quant à la définition d'autres scénarios et aux moyens à mettre en œuvre pour accompagner la transition.

L'ensemble des enjeux associés à la production et à la consommation des viandes doit pour cela être considéré, en allant au-delà d'une recherche d'un compromis entre compétitivité et climat (traduite en kg CO₂ / tonne de viande), qui guide la plupart des discussions actuelles. L'évolution de la demande devrait notamment faire l'objet d'une attention particulière – les niveaux actuels et projetés de consommation étant significativement au-dessus des recommandations du Plan national nutrition santé.

Prendre en compte une diversité d'enjeux suppose en retour de considérer la diversité des parties prenantes. Celles de la chaîne de valeur au premier chef, mais aussi tous les « concernés » par les évolutions du secteur des viandes : acteurs de la santé humaine, des territoires, de l'environnement, du bien-être animal, et des politiques publiques. Le futur du secteur des viandes est donc une question collective et nécessairement plurielle. Les effets de cadrage – consistant à définir ce dont on parle et, de manière tout autant significative, ce dont on ne parle pas – doivent être mieux reconnus.

Cet élargissement de la focale est d'autant plus nécessaire dans le contexte de multiplication des crises. En effet, si le scénario tendanciel que nous avons élaboré considère ces crises comme des accidents que le secteur peut absorber, il est aussi possible de considérer que celles-ci deviennent structurelles. La question de la résilience aux chocs et de la durabilité de long terme des scénarios envisagés devient alors centrale. Dans cette perspective, le débat prospectif collectif avancera en poussant un cran plus loin l'élargissement des focales et des enjeux et la compréhension des ruptures à l'œuvre aujourd'hui.

Aubert, P.-M., Poux, X. (2024). Des filières viandes françaises sous tension : entre pressions compétitives et accès à la biomasse. *Décryptage* N°07/24, Iddri, Paris, France.

Les auteurs de ce *Décryptage* tiennent à remercier les interprofessions (ANVOL, INAPORC, INTERBEV) et les instituts techniques (ITAVI, IFIP, IDELE) pour leur participation à une série d'ateliers et pour le dialogue continu grâce auxquels une compréhension de leurs filières respectives a été rendue possible, ce dont la présente publication a largement bénéficié.

Ce travail a bénéficié d'un soutien de l'Ademe, de l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation européenne pour le climat (ECF) et

de la Fondation Porticus. Il a aussi bénéficié d'un soutien de la Commission européenne via le projet de recherche et d'innovation Horizon 2020 PATHWAYS (<https://www.pathways-project.com>) No 101000395, ainsi que d'une aide de l'État gérée par l'ANR au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-10-LABX-14-01.

CONTACT

pierremarie.aubert@iddri.org
xavier.poux@asca-net.com

Institut du développement durable et des relations internationales 41, rue du Four – 75006 Paris – France

WWW.IDDRI.ORG
IDDRI_THINKTANK